2018-29

VILLE D'AVRILLE – 49240
Séance du Conseil Municipal du 20 avril 2018

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUPERIEURES A 23 000 €

Madame HOUSSIN-SALVETAT expose :

Par ordonnance n°2005-1027, le Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a modifié le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en matière d'attribution des subventions. Le nouvel article L.2311-7 précise que « l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ». Toutefois, cette obligation ne concerne que les subventions supérieures ou égales à 23 000 €.

Le versement d'une subvention de 28 000 € à l'association Pouce Poucette pour son activité 2018 est prévu dans la convention d'objectifs faisant l'objet de la délibération n° 2018-43 du 20 avril 2018. Il convient de respecter cette obligation afin de pouvoir verser les fonds.

Considérant la présentation faite en commission Finances et économie le 16 avril 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le versement de la subvention de fonctionnement de 28 000 € à l'association Pouce Poucette.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Avrillé, le 20 avril 2018
Le Maire
Pour le Maire et par délégation
Caroline HOUSSIN-SALVETAT
Adjointe au maire
Chargée des Finances, de l'Économie et aux Solidarités

MAIRIE D'AVRILLE (Maine-et-Loire)

Accusé de réception en préfecture
049-214900151-20180420-2018-29-DE
Date de télétransmission : 26/04/2018
Date de réception préfecture : 26/04/2018

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
COMMUNE D'AVRILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 20 avril, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à l'hôtel de ville en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de Marc LAFFINEUR, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Caroline HOUSSIN-SALVETAT, Philippe HOULGARD, Éric BRETAULT, Laurent PRÉTROT, Bénédicte ANTIER, Augustin VANBREMEERSCH, Adjoints.

Mesdames et Messieurs Philippe BOLO, Alain DELETRE, Claude CAILLARD, Jean-François DUPIC, Emmanuelle CROCHEMORE, Ludovic BOULEAU, Dian RUTTEN, Cécile HÉRISSON, Danielle MORAIN, Annick PICAULT, Pierrette MANNO, Johann DANTANT, Roger Gautier, Chantal LE RAY DEMAURE, Gérard ROUSSEAU, Jean-Paul XHAARD, Catherine JAMIL, Martine LEMAIRE, Blandine ADAMCZUK-ALLARD, **Conseillers Municipaux.**

Secrétaire de Séance : Cécile HÉRISSON

Pouvoirs

Annie DARSONVAL avait donné pouvoir à Philippe HOULGARD
Alix CRÉZÉ avait donné pouvoir à Augustin VANBREMEERSCH
Patrick GRISILLON avait donné pouvoir à Caroline HOUSSIN-SALVETAT
Karen GALLOP-HUMEAU avait donné pouvoir à Ludovic BOULEAU
Jules TRIBONDEAU avait donné pouvoir à Dian RUTTEN
Réjane MARIE avait donné pouvoir à Alain DELETRE

Absent excusé : Dominique DREULLE

Accusé de réception en préfecture
049-214900151-20180420-2018-29-DE
Date de télétransmission : 26/04/2018
Date de réception préfecture : 26/04/2018